

Monseigneur le Prince [V i k t o r A m a d e u s II.] Du Biemond, nostre Nouveau Aillié, et l'ont approuvé unanimement, ainsy qu'ils l'ont notifié audits Messieurs [Schultheiss und Rat] De Lucerne [dem Vorort] en responce. Et puis que quelques Messieurs de nostre Conseil [Stadt- und Amtsrat] ont trouvé necessaire que Je tienne quelque Conference Avec le secretaire [Henri D e c o u x] de V.E. sans qu'on l'appercoive, avant que l'argent Promise se paye, affin qu'il puisse informer de bouche V.E. de leurs sentiments qu'ils ne seront possible pas peu importantes, J'ay doncque Voulu attendre la Volonte et Commandement de V.E. s'il ... luy pourroit plaire D'envoyer son dit secretaire lundy, prochain, Cet a dire le 1 Octobre [richtig müsste es heissen den 5. Oktober!], a kusunacht sur les X heures du Matin, qu'au Cas le temps et la saison ne fust pas trop fascheux sur les lacs [gemeint den Vierwaldstätter- bzw. den Zugersee] Et J'arriveray avec un autre de nostre Conseil.

Et pour l'autre Matiere, puis que la Parque me Presse se dits avec peu a V.E. que J'ay escrit derechef sur Cette Matiere [Zurlaubens Sohn B e a t K a s p a r, sollte sich am sav. Hofe um Pensionenzahlungen an die kath. Orte bemühen] que V.E. a desire a mon fils Comme Cy Joincte, qui ne manquera pas d'employer son Possible Et Ce qu'il trouvera necessaire."

1) s. AH 28/29

Original, in franz. Sprache - AH 47, 336-337 - Blatt 337 leer

166

1671 September 29., Luzern

A

SCHREIBEN VON [RAT ALFONS] SONNENBERG AN RITTER UND STATTHALTER
[BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Je vous assure que Je n'ay rien negligé pour votre service, touchant l'emprisonnement de vostre fils [H e i n r i c h L u d w i g Zurlauben, alt Landschreiber der Freien Aemter] dans nostre ville, et en ay parlé à quelques'uns du Conseil. qui tous m'ont tesmoigné de ne s'y pouvoir entendre en Cela.

pour la demande de Mr. [Johann Peter] S t o p p a. C'est demain Matin, que le Conseil de Cent prendra la resolution [- Stoppa hatte die Werbung von total 3 Regimentern, nämlich Erlach, Salis und Pfyffer, verlangt -], laquelle

sera au souhaict et à la satisfaction de sa Maiesté [L u d w i g XIV.], et mesmes Mr. [Rat Hans Christoph] C l o s y Contribue fort ... à Cela." Stoppa verlange unter Berufung auf ihr Bündnis mit Frankreich von Luzern 3 bis 5 Kompagnien. Dies sei ein Umstand, der ihn ungemein freue. Auf ausdrücklichen Befehl des Königs solle zudem [einer] der Oberst[en] aus Luzern sein. [Tatsächlich wurde dann Franz P f y f f e r von Wyer mit dem Kommando betraut.] "Dieu en soit loué, que Mr. Stoppa nous veut aux bonnes graces du Roi. desquelles le Malheureux [François] M o u s l i e r [bis zum 5. September 1671 franz. Resident] nous avoit depossédé." Sobald Stoppa hier [in Luzern] zu einem Abschluss gekommen sei, "il escrira à vos quatre Cantons [V ausg. LU], où possible y ira en personne, demander aussy des leves de vous tous."

Original, in franz. Sprache, mit Siegel
AH 47, 338-339 - Blatt 338^v und 339^r leer

167

1671 September 29., Luzern

A

SCHREIBEN DES [SAV. AMBASSADOREN BENOIT II CIZE, MARQUIS] DE
GRESY, AN RITTER UND STATTHALTER [BEAT JAKOB I.] ZUR-
LAUBEN, ZUG

"Je vous remercie de la lettre qu'il vous a pleû m'escire le 28. du courant,¹ et de son contenû laquelle Je vous renvoye affin qu'il vous plaise me faire sçavoir le Jour que vous desiréz que Mr. [Henri] D e c o u z se trouve a Kusnach parceque par vostre lettre vous me dites lundy prochain 1. d'octobre, et le 1.^{er} d'octobre est apres demain qui est Jeudy lequel Jour estant celluy de la Depesche pour S.A.R. [K a r l E m a n u e l II.], ainsy il n'est pas possible que ce Jour là il absente de Lucerne puisqu'il nous faut escrire tout le Jour, mais si c'est pour lundy prochain qui est le 5. d'octobre, il pourra aller lundy matin audict Kusnacht, ainsy que vous temoigné desirer, faites moy donc sçavoir Je vous prie quel Jour il faut qu'il y aille puisqu'il y a équivoque dans vostre lettre. Par l'ordinaire J'envoyray à ... vostre fils [B e a t K a s p a r Zurlauben] celle qui est pour luy, duquel vous recevréz la cy Jointe".